



La Ville de Bouillon engage

UN(E) PUERICULTEUR/RICE (H/F/X) A L'ECOLE COMMUNALE DE NOIREFONTAINE

(Emploi subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles, contrat à durée déterminée jusqu'au 3 juillet 2026 – 4/5^{ème} temps (Statut APE) – Date d'entrée en fonction : Immédiate).

DESCRIPTION DE LA FONCTION & MISSIONS :

Sous l'autorité du Directeur de l'école communale, vous serez chargé(e) en tant que puéricultrice :

- D'accompagner les enfants selon leur évolution et être attentif aux différents besoins de ces derniers tout en respectant leur rythme ;
- D'assurer la surveillance des siestes des enfants de maternelles les après-midis ;
- Veiller au bien-être des enfants, ainsi qu'à leur sécurité ;
- Assurer l'accueil des familles et des enfants dans un esprit de partenariat ;
- Appliquer le droit au respect de la vie privée (secret professionnel) ;
- Participer à la surveillance des temps de repas, les administrer en fonction du rythme de chacun ;
- Se conformer au projet pédagogique

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Conditions générales :

- Être belge ou citoyen de l'Union européenne.
- Jouir de ses droits civils et politiques.
- Justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer.
- Être titulaire du permis de conduire B à la date d'entrée en fonction.
- **Être titulaire d'un diplôme d'un certificat d'études de 6^{ème} année professionnelle en Puériculture ou un certificat d'enseignement secondaire supérieur en puériculture.**
- Une expérience dans le domaine de la petite enfance est un atout

Connaissances spécifiques :

- Connaissance de l'enfant et de son développement global
- Capacité à prendre en considération de façon adéquate les parents ou personnes qui confient l'enfant
- Capacité à définir le rôle de l'accueillant(e) et le milieu d'accueil
- Connaissances théoriques et pratiques de notions comme l'enfant et le groupe, la dimension interculturelle, le dispositif d'aide et de prise en charge à l'égard de la maltraitance, mais aussi des types d'activités, des techniques d'animation et des premiers soins

Savoir/Savoir-faire et savoir-être :

- Aptitude à s'intégrer
- Avoir le sens de la réserve et le respect du secret professionnel
- Avoir le sens de la discrétion
- Avoir de bonnes capacités de communication (orale/écrite)
- Avoir un esprit d'initiative

- Travailler avec organisation, méthode et rigueur
- Être disponible ; polyvalent ; flexible

NOUS OFFRONS :

- Contrat à durée déterminée jusqu'au 3 juillet 2026 –statut APE lié à une subvention de la FWB.
- Rémunération brute adaptée à l'index actuel à l'échelle barémique de l'Enseignement - 151 (30.351,54 euros – 43.167,07 euros (montant indexé)).
- Horaire de travail : 8h30 – 15h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi et 8h30 à 12h00 le mercredi.

MODALITES DE CANDIDATURE :

Les candidatures avec la référence « Recrutement – Puéricultrice FWB » doivent être adressées, pour **le 9 septembre 2025 à 10h00** au plus tard, le cachet de la poste faisant foi :

- Soit par pli recommandé, au Collège communal (Place Ducale, 1 à 6830 BOUILLON) ;
- Soit déposée au service du Personnel, contre accusé de réception ;
- Soit par courrier électronique contre récépissé (DRH@bouillon.be).

Elles seront impérativement accompagnées :

- d'une lettre de motivation,
- d'un curriculum vitae à jour,
- d'un un extrait de casier judiciaire daté de moins de 3 mois,
- d'une copie du permis de conduire
- d'une copie du/des diplôme(s)

Toute candidature ne répondant pas aux exigences reprises dans le profil de la fonction et/ ou ne reprenant pas l'ensemble des documents repris ci-dessus, à la date de clôture, sera écartée de la procédure de recrutement.

PROCEDURE DE SELECTION :

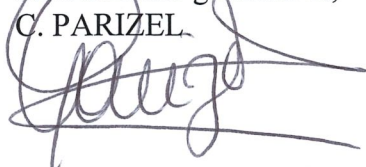
Une première sélection sera faite sur base des dossiers de recrutement respectant les modalités de candidature.

Ensuite, un entretien d'embauche sera réalisé par un comité de sélection courant du mois de septembre 2025.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Service du personnel au 061/280.322 ou par email : drh@bouillon.be.

Conformément au RGPD, toutes les données personnelles demandées dans le cadre de cette démarche de recrutement sont essentielles et indispensables pour la gestion optimale des candidatures qui en découleront ; celles-ci sont exclusivement utilisées pour cette finalité. Les données échangées lors de cet entretien serviront exclusivement à cette même procédure de recrutement. Les personnes ayant accès aux données personnelles communiquées dans le cadre du recrutement, sont soumises au secret professionnel et sont engagées au respect de l'unique finalité de recrutement de l'utilisation de ces données.

Par le Collège,
La Directrice générale ff,
C. PARIZEL




Le Bourgmestre ff,
D. ROULEFF

